



REGLEMENT DU PRIX BISHOP BENJAMIN BONI SECTION « SENIOR »

ANNÉE 2025

PRÉAMBULE

La Fondation La Maison de Zoé, dans le cadre de ses activités, a initié le Forum Chrétien de la Lecture et de l'Ecriture (Forum C.L.E).

La première édition qui avait pour thème central « La Bible, hier, aujourd’hui et demain : quel héritage pour un monde de la fin des temps ? » s'est tenue le 25 novembre 2023, au Palais de la Culture de Treichville, sous la Présidence de Son Eminence Benjamin BONI, président Honoraire de l'Eglise Méthodiste de Côte d'Ivoire et sous le marrainage de Madame Françoise REMARCK, Ministre de la Culture et de la Francophonie.

La 2nde édition du Forum CLE est prévue pour les **10 et 11 avril 2026**, au **Centre Sportif, Culturel et des TIC Ivoiro-Coréen Alassane OUATTARA (CSCTICAO)**, sous le Thème : **L'EDUCATION : CLE DU DEVELOPPEMENT ET DU RAYONNEMENT DE L'AFRIQUE !**

En effet, pour la Fondation, les investissements en faveur de l'éducation contribuent à briser les cycles intergénérationnels de la pauvreté et à renforcer le développement socioéconomique. L'éducation contribue à l'autonomisation des personnes et permet de favoriser la paix au sein des communautés, d'accroître la participation citoyenne et de renforcer les démocraties.

Le Forum C.L.E a pour vocation de promouvoir le livre et la lecture auprès des Chrétiens notamment, de sorte à favoriser l'émergence de disciples fondés et enracinés dans la Parole de Dieu et des écrivains chevronnés pour la transmission des vérités, principes et clés du Royaume de Dieu.

Le présent Règlement a pour objet de régir les concours de lecture et d'écriture organisés à l'intention des enfants, pré-adolescents et des adolescents, à l'occasion de la deuxième édition du Forum Chrétien de la Lecture et de l'Ecriture (C.LE.).

ARTICLE 1

* OBJECTIFS DE CONCOURS

- Amener les sachants des vérités, principes et clés du Royaume de Dieu à les partager à travers leurs écrits ;
- Créer une saine émulation intellectuelle et spirituelle au sein du Corps de Christ ;
- Susciter et confirmer des vocations pour l'écriture, sur la base de 2 Timothée 3:16 – 17;
- Aider les porteurs de projets d'écriture en manque de financement à les éditer ;
- Contribuer à l'éducation chrétienne et citoyenne comme levier du développement de l'Afrique, en général, et de la Côte d'Ivoire en particulier.

ARTICLE 2

* RÉSULTATS ATTENDUS DES CONCOURS

- Reconnaissance de la contribution d'auteurs chrétiens à la littérature contemporaine;
- Découverte et valorisation de jeunes talents écrivains chrétiens ;
- Appropriation des valeurs chrétiennes et citoyennes pour contribuer au développement de l'Afrique ;
- Constitution d'une plateforme d'écrivains chrétiens engagés.

ARTICLE 3

* PRÉSENTATION DU PRIX

Dans le cadre de la deuxième édition du Forum Chrétien de la Lecture et de l'Ecriture (C.LE.) la **Fondation La Maison de Zoé** initie le Prix Bishop Benjamin Boni « SENIOR » afin de promouvoir l'écriture dans le milieu chrétien.

Le Prix Bishop Benjamin Boni « SENIOR », d'une valeur totale de **deux millions (2.000.000) de francs CFA**, récompensera les lauréats des concours littéraire et d'écriture organisés à l'intention des adultes.

ARTICLE 4

* CATÉGORIES DU CONCOURS

Les concours de lecture et d'écriture dotés du Prix Bishop Benjamin Boni « SENIOR », comportent les trois catégories suivantes :

- **catégorie « tapuscrit »** qui concerne tout chrétien, n'ayant jamais fait éditer un livre, et étant porteur d'un projet de tapuscrit ;
- **catégorie « jeune écrivain »** qui concerne les personnes majeures, et ayant à leur actif un (1) ou deux (2) livres édités au plus et dont la date de publication se situe entre 2022 et 2026, au moment du dépôt de la candidature;
- **catégorie « auteurs connus »** qui concerne les personnes majeures, ayant à leur actif au moins cinq (5) ouvrages édités avec un tirage d'au moins trois mille (3 000) exemplaires pour les cinq (5) ouvrages. L'auteur doit avoir utilisé les librairies pour la diffusion de ses ouvrages.

ARTICLE 5

* CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les conditions pour candidater aux concours sont :

- *Etre ivoirien ;*
- *Etre chrétien et fréquenter une église;*
- *Etre âgé de 18 ans minimum, au moment du dépôt de la candidature ;*
- *Les porteurs de projets de tapuscrits présenteront un document relié d'au moins cinquante (50) pages, et fourniront une déclaration sur l'honneur en vue de confirmer l'appartenance des ouvrages soumis*
- *Les auteurs d'ouvrages déjà édités soumettront des ouvrages avec des codes ISBN et dont les droits d'auteurs sont légalement et régulièrement protégés.*



ARTICLE 6

*** PARTICIPATION**

La participation aux concours de lecture et d'écriture est gratuite.

Toutefois, les candidats produiront les documents suivants pour leur inscription :

- **Un formulaire d'inscription au concours dûment renseigné (à télécharger sur le site Web du Forum C.L.E : www.forumcle.org)**
- **une copie de la pièce d'identité (CNI ou Passeport) en cours de validité ou d'un extrait d'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois ;**
- **une photo d'identité couleur ;**
- **une lettre de recommandation pastorale signée et cachetée, sur papier à l'en-tête officiel de la communauté chrétienne d'origine ;**
- **une déclaration sur l'honneur par laquelle le candidat s'engage à respecter le présent règlement intérieur, l'ensemble des règles du forum et être l'auteur des ouvrages soumis à compétition (le modèle sera transmis via l'adresse mail du Forum C.L.E) ;**
- **Huit (08) exemplaires des ouvrages ou tapuscrits soumis à compétition.**

Le dossier de candidature devra être transmis à l'adresse suivante :

forumclelamaisondezoe@gmail.com

Seules les candidatures retenues à la l'issue de la phase de présélection, déposeront la copie physique originale du dossier, à l'adresse suivante :

**FONDATION LA MAISON DE ZOE LOT 2902 ILOT 186,
RIVIERA PALMERAIE, AKOUEDO A COCODY, Tél : 07
03 28 41 78.**

NB : Les dossiers de candidature incomplets seront rejettés d'office.

ARTICLE 7

* DATES D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront ouvertes du **lundi 22 décembre 2025** au **vendredi 30 janvier 2026**, inclus.

ARTICLE 8

* DÉROULEMENT DES CONCOURS

Les concours sont organisés en cinq (05) étapes :

Etape 1 : Présélections

A l'issue de la réception des candidatures, le Jury procède à une présélection des candidats, du **lundi 02 au vendredi 27 février 2026**.

Etape 2 : Sélection des finalistes

Les délibérations du comité pour retenir les finalistes des différents concours auront lieu le dimanche **1er mars 2026**. Cinq (05) candidats par catégorie seront retenus à l'issue des délibérations.

Etape 3 : Publication de la liste des finalistes

La publication de la liste des finalistes pour les différents concours, par catégorie, se fera le **lundi 02 mars 2026**, sur les canaux officiels du Forum C.L.E et par voie de presse, le cas échéant.

Etape 4 : Vote du public pour la catégorie « auteurs connus »

Les candidats retenus pour la phase finale de la catégorie « auteurs connus » seront évalués par le public, sur l'impact de l'un de leurs ouvrages soumis à compétition. Le vote du public comptera pour 40% et la note du jury pour 60%. Les votes se feront via les canaux qui seront indiqués par les organisateurs. Cette phase se déroulera du **09 au 12 mars 2026**.

Etape 5 : Proclamation des résultats

La proclamation des résultats se fera, à l'issue des délibérations du jury, au cours du dîner de gala de clôture de la 2ème édition du Forum C.LE qui se déroulera, dans la soirée du **samedi 11 avril 2026**.

Tous les finalistes y seront conviés, accompagnés de leurs proches dont le nombre sera définit par le comité d'organisation.

ARTICLE 9

* CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les candidats seront évalués sur les critères suivants :

- *Langue (Travail stylistique, Orthographe, grammaire)* ;
- *Cohérence du texte (Plan, structuration des idées, cohérence dans la progression du texte, conformité du message du livre avec les principes et vérités bibliques, thème d'actualité et adapté à la cible) ;*
- *Titre et contenu de l'ouvrage (Titre de l'ouvrage, pertinence du thème abordé, cohérence entre le thème, le titre et le contenu de l'ouvrage) ;*
- *Présentation de l'ouvrage (Couverture, images d'illustration, au moins 50 pages, forme du texte claire et définissable conte, poème, nouvelle, essai, biographie, ton du texte, émotion, énergie, plaisir de la lecture).*

ARTICLE 10

* JURY DES CONCOURS

Le jury sera composé de six (06) membres et présidés par un président désigné par ses pairs et dont la voix est prépondérante.

Les membres du jury seront désignés en raison de leur probité morale, leurs connaissances littéraires et bibliques.

Le jury est souverain et ses décisions ne sont susceptibles d'aucun recours.

Il désigne, à l'issue des sélections et délibérations des concours, les gagnants, conformément aux termes du présent Règlement.

Le jury établi son propre calendrier de travail et son mode de fonctionnement.

ARTICLE 11

* RÉCOMPENSES

Le Prix Bishop Benjamin Boni « SENIOR » récompensera un (01) lauréat par catégorie comme suit:

- *Catégorie « Tapuscrit » : Trophée + attestation de participation + bon de cinq cent mille (500.000) FCFA pour l'édition du tapuscrit ;*

- *Catégorie « Jeune écrivain » : Trophée + attestation de participation + cinq cent mille (500.000) FCF ;*
- *Catégorie « Auteurs connus» : Trophée + attestation de participation + un million (1.000.000) FCFA.*

Les autres candidats finalistes, recevront des attestations de participation au Prix Bishop Benjamin Boni « SENIOR».

ARTICLE 12

* VALIDATION ET CERTIFICATION DES RÉSULTATS

Les différentes étapes du concours seront validées et certifiées par un Commissaire de justice commis à cette tâche.

